

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE
EXTERNE DE L'INSTITUT SANTE SERVICES
(ISS)**

**EN VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION A DELIVRER
DES DIPLOMES DE LICENCE ET DE MASTER**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Abdoulaye SAMB, Président
- M. Abdoulaye CAMARA, Membre
- Pr. Mamadou Moustapha THIAM, Membre

Signature :

Le Président

Pr. Abdoulaye SAMB

Avril 2018

Table des matières

Introduction	4
1. Présentation de l'établissement	4
2. Avis sur le rapport d'autoévaluation	5
3. Description de la visite de terrain	5
4. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel ...	6
5. Points forts	17
6. Points faibles	17
7. Recommandations à l'Etablissement	18
8. Recommandation à l'ANAQ-SUP	18
9. Proposition d'avis	18

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANAQ-Sup : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur

CIAQ : Cellule Interne Assurance Qualité

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminé

CSP : Comité Scientifique et Pédagogique

EPES : Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur

LMD : Licence-Master-Doctorat

LSIO : Licence en soins infirmiers et obstétricaux

MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

MSAS : Ministère de la Santé et de l'Action Sociale

OOAS : Organisation Ouest Africaine de Santé

PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche

PATS : Personnel Administratif, Technique et de Service

SARL : Société Autonome à Responsabilité Limitée

ISS : Institut Santé Services

UE : Unité d'Enseignement

Introduction

L'Institut Santé Services (ISS) a demandé au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) l'habilitation à délivrer des diplômes de Licences Professionnelles en Soins Infirmiers et les sages-femmes, conformément aux dispositions de la loi sur le système LMD. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) a désigné l'équipe d'experts, composée des Professeurs Abdoulaye Samb 2 et Mamadou Moustapha Thiam et de Monsieur Abdoulaye Camara, pour conduire l'évaluation externe de l'ISS. L'équipe s'est rendue sur le site le mercredi 22 Décembre 2017 pour procéder à l'évaluation externe.

1. Présentation de l'établissement

L'Institut Santé Services (ISS), personne morale de droit privé de statut juridique SARL est fondé en 1987, soit depuis plus d'un quart de siècle. Il fonctionne sous la tutelle institutionnelle de trois ministères illustré par les arrêtés ci-dessous :

-n° 005563 du 22 Avril 1987 du Ministère de la santé,

-n°00116 du 08 mars 1993 du Ministère de la formation professionnelle,

-n° 193/DEPS/DGES/MESR en date du 03 décembre 2013 de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'ISS est une structure de prestation de services d'enseignement supérieur professionnel dans le domaine de la santé. Les activités de l'institut sont au carrefour de l'éducation et de la santé dans un contexte national de mise en œuvre de la réforme LMD marquée par une forte professionnalisation des enseignements. Le projet pédagogique de l'ISS contribue à l'atteinte des objectifs stratégiques du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à travers les options suivantes :

-La promotion de la gouvernance académique et financière

-La mise en œuvre de la réforme LMD

-L'utilisation intensive des TIC

-La promotion de l'assurance qualité.

Son offre de formation actuelle résulte de nouvelles orientations académiques adossées aux exigences de la réforme LMD.

La formation est orientée vers deux domaines : les soins et la biologie

2. Avis sur le rapport d'autoévaluation

Le rapport d'auto-évaluation compte 129 pages, y compris les annexes. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-SUP. Tous les standards ont été renseignés.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'école. La démarche mise en œuvre a été participative et inclusive. Toutes les étapes suivies pour l'auto-évaluation et la rédaction du rapport ont été présentées dans le rapport d'auto-évaluation.

3. Description de la visite de terrain

La visite de terrain a été effectuée le 22 décembre 2017 conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-SUP. Après le mot de bienvenue de la coordonnatrice représentant du Directeur, le chef de la mission a défini les objectifs de celle-ci.

L'agenda a été validé par les deux parties. Les échanges avec l'équipe des experts ont démarré à 9 heures.

L'évaluation a été conduite à travers :

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants ;
- la visite des locaux ;
- la consultation de documents mis à la disposition par la Direction comme éléments de preuve.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du présent rapport.

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de la visite. C'est dans une ambiance de cordialité et d'échanges respectueux que cette visite s'est déroulée.

Deux sites ont été visités :

- **un bâtiment à 3 niveaux qui appartient à l'Institut**
- **un bâtiment à 2 niveaux acquis récemment par l'Institut, il est situé juste en face du bâtiment principal propriété de l'Institut**

Le vendredi 29 Décembre 2017 nous avons visité le chantier qui devra abriter la plus grande partie des activités d'enseignement de l'Institut au Point E à Dakar.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'établissement à la fin de l'évaluation de terrain en deux rubriques : points forts et points faibles. Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations. La mission s'est terminée vers 15h30

4. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel

CHAMP D'EVALUATION 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01 : *L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.*

Appréciation globale :

L'Institut Santé Services a défini son profil en fonction du contexte académique national, régional et international. Il se positionne dans le domaine, des sciences de la santé, de la biologie, de l'agroalimentaire et de la gestion des systèmes de santé.

L'importance sociale de l'ISS se reflète dans ses objectifs de formation et son plan stratégique.

La principale mission est de contribuer à l'amélioration de l'offre de services de santé de qualité en Afrique particulièrement au Sénégal. Cette mission évolutive s'est élargie depuis sa création.

Elle se moule avec les besoins nouveaux du secteur. Le projet pédagogique est conforme aux objectifs pédagogiques du système LMD.

L'Institut s'est doté d'un Plan Stratégique dans lequel il a indiqué sa vision, sa mission, ses valeurs et ses objectifs en matière de formation et de développement institutionnel.

Standard : Atteint

Standard 1.02 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.*

Appréciation globale :

Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont consignés dans l'organigramme mis à la disposition de toutes les personnes concernées. La gouvernance administrative et académique est gérée par :

- Le conseil des associés
- La direction générale
- Le conseil académique

La participation du PER aux processus décisionnels relatifs à l'enseignement et à la recherche est effective au niveau du conseil académique et du comité pédagogique et des jurys d'examen autonomes. La participation du PER aux processus décisionnels relatifs à l'enseignement et à la recherche est assurée à différents niveaux et de différentes façons, à savoir :

- le Conseil Académique
- la cellule interne d'assurance qualité (CIAQ)
- le comité pédagogique

le Conseil académique, composé du Doyen qui est un universitaire, deux chefs de département de soins et de Biologie, des responsables de cycle (licences et masters) et des enseignants coordonnateurs d'unités d'enseignement, a pour principale mission de prendre en charge toutes les orientations et décisions concernant la pédagogie.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.03 : *L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique*

Appréciation globale :

La liste mise à notre disposition est 83 PER dont 11 agrégés en médecine et pharmacie et les autres, titulaire de doctorat d'exercice, de doctorat recherche, de master et de diplôme d'infirmier ou sage-femme.

L'ISS est organisé de façon à pouvoir atteindre ses objectifs. Les structures sont bien indiquées dans l'organigramme.

L'Institut dispose des ressources financières provenant des frais de scolarité des étudiants et d'un accompagnement bancaire. Il dispose également d'infrastructures et d'équipements adaptés (bâtiments, salles de cours, laboratoires, salle de travaux pratiques, etc.). Ces ressources permettent d'atteindre les objectifs pédagogiques.

Standard : Atteint

Standard 1.04 : *Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.*

Appréciation globale :

La gestion financière des ressources est transparente et indépendante. Périodiquement, la gestion financière est soumise à un audit interne et externe réalisé par le cabinet d'audit RMA.

Les éléments de preuve suivants nous ont été présentés :

- Tableau de sources de financement

Dossier de prêt bancaire, convention de partenariat avec la banque

Contrat entre l'ISS et l'Etat, les mairies

Standard : Atteint

Standard 1.05 : *L'institution dispose d'un système d'assurance qualité ?*

Appréciation globale :

Depuis Mars 2014, l'ISS s'est doté d'une CIAQ qui a pour mission principale de hisser l'Institut au niveau des standards nationaux et internationaux en matière de formation et de recherche. La CIAQ est composée de membres, choisis sur la base de leur engagement, de leurs compétences dans leurs domaines respectifs, de leurs qualités morales et intellectuelles ainsi que de leur maîtrise des concepts de l'assurance qualité. La CIAQ a supervisé le comité de pilotage de la présente autoévaluation.

Les éléments de preuve suivants nous sont présentés :

- Acte de création CIAQ ;
- Acte de nomination des membres CIAQ ;
- Manuel qualité
- Procédures
- Comptes rendus des réunions de la CIAQ

Standard : Atteint

Standard 1.06 : *L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.*

Appréciation globale :

Une commission de médiation a été créée pour la prévention et la gestion des conflits. Elle délibère sur des manquements graves au règlement intérieur. Le dialogue social est érigé en règle tout comme la recherche de compromis et le travail d'équipe. Cette commission se réunit chaque fois que de besoin et statue sur tous les cas de conflits.

Eléments de preuve présentée :

- Acte de création de la commission de médiation
- PV et rapport d'activité

standard : Atteint

CHAMP D’EVALUATION 2 : Offre d’études et de formation

Standard 2.01 : L’institution offre des enseignements conduisant à l’obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d’études et de formation déterminés. Ils s’intègrent dans l’offre d’études et de formation supérieure qui existe dans l’institution.

Appréciation globale :

Depuis le démarrage de ces activités l’ISS offre des enseignements conduisant à l’obtention du diplôme d’Infirmier D’Etat et de Sage–Femme, dont l’organisation relève du Ministère de la Sante.

En 2013, la DGES autorise l’ISS à ouvrir la filière Licence Professionnelle en Sciences infirmières et en Sciences gynéco-obstétriques Mais aussi en biologique option analyse biologique, agroalimentaire et diététique. Depuis 2015, l’ISS offre une formation selon le processus harmonisé de l’OOAS et la CDEAO de Licence Professionnelle en Sciences infirmières et Obstétricales (LSIO) et en Biologie. Ces offres en formation professionnelle s’intègrent parfaitement dans la stratégie nationale et sous régionale de former un personnel paramédical compétent et suffisant

L’ISS offre des programmes d’études ou de formation de type académique et professionnel. Ces programmes contribuent aux objectifs définis par l’Etat (voir document PNDS) et conduisent à l’obtention des diplômes de grade Licence et Master conformes aux exigences du système LMD. Ces objectifs de formation conduisent à l’obtention de diplômes de licences professionnelles et Masters dans les domaines ci-dessous. Il s’agit des Licences professionnelles et des masters :

Licence	Master
En Sciences infirmières (LSI)	MSIAR : Master en Sciences Infirmières en anesthésie et réanimation
En Sciences Gynéco Obstétricales (LSGO)	MSIEA : Master en Sciences Infirmières Enseignement Administration
En Biologie Option Analyses biologique (LAB)	MASS : Master en Administrations services de soins
En Biologie Option agroalimentaire (LIAA) En Biologie Option diététique (LDIET)	MABM : Master en Analyses Biologiques et médicales
	MAAB : Master en Agro-alimentaire et

	Biologie
	MMQIA : Master en Management de la Qualité des Industries Agro-alimentaires Entrepreneuriat et Gestion des PME
<p>Ces filières s'intègrent dans l'offre de formation supérieure au niveau national. Leurs objectifs sont déterminés.</p> <p>Les maquettes pédagogiques sont aux normes du système LMD et conformes à la réglementation nationale en la matière.</p> <p>Standard : Atteint</p>	
<p>Standard 2.02 : <i>L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiants, d'enseignants.</i></p>	
<p>Appréciation globale :</p> <p>L'institut envisage la mise en œuvre de programme d'échanges avec des établissements internationaux.</p> <p>Standard : Non atteint</p>	
<p>Standard 2.03 : <i>L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.</i></p>	
<p>Appréciation globale :</p> <p>Les conditions et les modalités de promotion et d'obtention des attestations de réussite sont celles du règlement pédagogique en vigueur à l'ISS. Ainsi les modalités des contrôles continus, les conditions de passage, les méthodes et contenus d'évaluation des apprentissages sont connus et sont dans le livret de l'étudiant.</p> <p>Le standard : Atteint</p>	
<p>Standard 2.04 : <i>L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiants et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiants et de ses diplômés.</i></p>	
<p>Appréciation globale :</p> <p>Le suivi des diplômés, bien que plus difficile, fait l'objet d'une attention de la part des responsables de l'établissement qui se préoccupe de leur lieu, niveau d'insertion ou de poursuite d'étude.</p> <p>L'Institut a fourni des données sur les taux de réussite de ses étudiants mais pas sur l'insertion de ses diplômés.</p> <p>Des éléments de preuve convaincants n'ont pas été fournis</p> <p>standard : Non atteint</p>	

Standard 2.05 : *L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).*

Appréciation globale :

L'ISS procède régulièrement à la révision de ses maquettes. Une commission ad hoc a procédé à une révision des maquettes de licence en vue de leur réactualisation. La validation de ce travail a fait l'objet d'un séminaire le 22 février 2017 au GOODRADE. L'institution a déjà réalisé une auto évaluation institutionnelle en 2015 suivi d'une évaluation par l'Anaq-Sup et dont les recommandations ont été exécutées en vue de l'amélioration de la qualité des programmes. Le conseil académique donne des orientations de révision des programmes.

Standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Recherche

Standard 3.01 : *Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.*

Appréciation globale :

Les activités de recherche au niveau de l'ISS sont encore au stade embryonnaire étant donné que les formations étaient jusque-là de grade Licence. L'ISS envisage la promotion de la recherche avec l'ouverture des masters. Dans cette perspective des conventions de partenariat seront signées avec des laboratoires et programme de recherche en vue d'alimenter la banque de sujets de mémoire.

L'ISS est invitée à s'orienter vers les activités de recherche en partenariat avec les institutions nationales et internationales de recherche.

Standard : Non atteint

Standard 3.02 : *L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.*

Appréciation globale :

L'ISS dispose de syllabi actualisés dans les offres de formation. Certaines informations scientifiques actuelles sont prises en compte à l'occasion de la révision du curricula. Les enseignements de base dispensés par les universitaires intègrent les évolutions scientifiques de leur domaine de compétence.

Standard : Atteint

CHAMP D’EVALUATION 4. : Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.*

Appréciation globale :

Les enseignants sont recrutés par deux voies :

- par candidature spontanée de l’intéressé. Dans ce cas, c’est l’enseignant qui dépose sa demande de candidature à un poste d’enseignement ;
- sur sollicitation par l’école d’un enseignant universitaire ou d’un professionnel ;

Il n’y a pas d’appel à candidatures.

Lors de la sélection des enseignants, le conseil académique prend en compte les compétences didactiques et les qualifications scientifiques des enseignants. Ces compétences et qualifications sont évaluées sur la base des informations fournies dans les curriculum vitae, les diplômes et les résultats issus de l’évaluation des enseignements précédents.

Standard : Atteint.

Standard 4.02 : *L’institution réglemente la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.*

Appréciation globale :

En matière de formation continue et de perfectionnement scientifique et didactique, des enseignants de l’ISS ont participé à des programmes de formation notamment :

- Séminaire sur la didactique universitaire organisée par l’UEMOA à DAKAR
- Atelier de production de syllabi de la filière sciences infirmières et obstétricales de l’Université Gaston Berger de Saint-Louis

Standard : Atteint

Standard 4.03 : *L’institution conduit une politique durable de la relève*

Appréciation globale :

L’ISS envisage dans le cadre de son plan stratégique de développement de recruter le personnel académique titulaire pour les enseignements fondamentaux. L’ISS recrute de jeunes enseignants titulaires de Master et de Doctorat...

Pas d’éléments de preuve convaincants.

Standard : Non atteint

Standard 4.04 : *L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.*

Appréciation globale :

En rapport avec les écoles doctorales des universités, l'ISS préconise l'encadrement de jeunes doctorants travaillant sur les problématiques de santé et sur la recherche appliquée en agroalimentaire, en diététique et analyses biologiques.

Les enseignants vacataires titulaires des facultés des universités publiques et les enseignants chercheurs vacataires des instituts de recherche, intervenant à l'ISS sont régis par les dispositions du CAMES encadrant leurs plans de carrières. Ils sont pour l'essentiel des agrégés ou titularisés dans leur grade de recherche par le CAMES.

Pas de plan de carrière pour le personnel propre de l'Institut

Standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : *Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.*

Appréciation globale :

Il existe un manuel de procédure de recrutement des PATS. Les PATS sont recrutés sur dossier suivi d'entretien.

Les procédures sont conformes à la législation nationale en vigueur.

Standard : Atteint

Standard 5.02 : *L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).*

Appréciation globale :

Les PATS ont bénéficié de formation continue en informatique-bureautique et Secourisme Plus spécifiquement les encadreurs chargés de tâches administratives, du tutorat des étudiants dans l'acquisition des compétences en milieu professionnel ont participé à des séminaires de renforcement des capacités organisés en interne notamment sur les thèmes suivants : La démarche de soins, l'examen clinique du patient et l'encadrement des étudiants en milieu clinique

Standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Étudiants

Standard 6.01 : *Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.*

Appréciation globale :

L'entrée dans les formations offertes par l'ISS est conditionnée par l'obtention du baccalauréat pour la filière infirmière et du baccalauréat scientifique pour la filière agroalimentaire, diététique et analyses biologiques ou de tout autre diplôme admis en équivalence. Ces informations sont disponibles sur des dépliants et le site web de l'ISS.

Chaque programme de master a défini les conditions d'accès privilégiant un profil d'excellence. La sélection se fait selon un dispositif de test.

Standard : Atteint

Standard 6.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Appréciation globale :

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'Institut

Standard : Atteint

Standard 6.03 : *L'institution observe la progression des étudiants dans leur cursus ainsi que la durée des études.*

Appréciation globale sur le standard :

L'ISS dispose de statistiques qui documentent les taux de réussite individuels des étudiants sur la durée totale de leurs études et qui permettent de calculer une durée moyenne effective des études.

Standard : Atteint

Standard 6.04 : *Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.*

Appréciation globale :

Le ratio d'encadrement est de 1 enseignant pour 13 étudiants Il est très satisfaisant et permet à l'Institut d'atteindre ses objectifs de formation.

Standard : Atteint

Standard 6.05 : *L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiants, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées*

Appréciation globale sur le standard :

Le service d'accueil est logé au niveau de la scolarité organisée pour une prise en charge collégiale des demandes d'informations et besoins spécifiques. Dès l'accueil une assistante est

chargée d'une première orientation de la demande vers les services concernés. L'accueil est particulièrement fonctionnel à la rentrée académique et joue un rôle d'information, de facilitation des modalités d'inscription. Les informations de base confinées dans le livret de l'étudiant, permettent une plus grande précision dans le traitement de l'information.

Standard : Atteint

Standard 6.06 : *L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiants en situation de handicap.*

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement ne possède ni aménagements, ni services spécifiques dédiés aux personnes en situation de handicap moteur. Les locaux actuels ne sont pas adaptés pour les étudiants en situation de handicap

Standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : *L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.*

Appréciation globale :

Les infrastructures et équipements disponibles sur le site de la Médina, à savoir le bâtiment principal et l'immeuble qui est en face acquis récemment par location, permettent à l'Institut de réaliser ses objectifs de formation. Les locaux pédagogiques (salles de cours, salles de travaux pratiques) et administratifs (bureaux, salle des professeurs) sont en nombre suffisant, spacieux, propres et bien équipés en matériels informatiques, didactiques et en mobiliers. Il faut simplement regretter l'étroitesse des escaliers liée au fait que ce sont des bâtiments d'habitation qui ont été transformés en institut de formation

La sécurité des hommes et des biens est assurée, jour et nuit, par des gardiens.

L'ISS dispose d'un projet d'immeuble R4 en chantier sur le site du quartier Point E à Dakar avec deux amphithéâtres de deux cents places chacun programmés, d'une dizaine de salles de cours pouvant contenir quarante à quatre-vingts étudiants chacune. En plus un laboratoire, deux salles de Travaux Pratiques, une bibliothèque, une salle des professeurs, des bureaux équipés. Le projet intègre la villa d'habitation qui était déjà fonctionnelle.

Un espace étudiant intégrant un restaurant, une infirmerie et des services de reprographie seront aménagés en face de l'institution. Certains TP et TD vont continuer à se dérouler sur le site de la Médina.

Standard : Atteint.

Standard 7.02 : *Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.*

Appréciation globale sur le standard :

L'ISS dispose d'un accès à l'internet dans l'ensemble de l'établissement et d'une bibliothèque fonctionnelle permettant un appui à un enseignement de qualité. Avec l'appui du MESR tous les étudiants ont leur propre ordinateur.

Standard : Atteint

Standard 7.03 : *L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.*

Appréciation globale sur le standard :

L'ISS dispose d'extincteurs à jour situés à divers endroits stratégiques de l'établissement. Les personnels de l'établissement ont suivi une formation en secourisme intégrant l'usage efficace d'extincteurs en cas de besoin. L'ISS dispose d'un plan d'évacuation avec signalisation.

Standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 8 : Coopération

Standard 8.01 : *L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.*

L'ISS a signé des conventions de partenariat avec des institutions universitaires sénégalaises et surtout avec des structures hospitalières de santé, des entreprises pour l'accueil des stagiaires, l'insertion de ses diplômés en entreprise.

Standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 9 : Information et communication

Standard 9.01 : *Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.*

Appréciation globale sur le standard :

Le système d'information repose sur l'application du logiciel le GESPRO qui gère les données relatives à chaque étudiant de son inscription à l'obtention du diplôme. Le management pédagogique des filières est assuré par les chefs de département. Ces informations sont de type

état civil, pédagogique, administratif et financier. Ce logiciel renseigne aussi sur le statut, le nombre, la qualification, la situation financière des PER. La gestion des PATS est assurée par le service de gestion des ressources humaines.

standard : Atteint

Standard 9.02 : *Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.*

Appréciation globale sur le standard :

L'ISS a plusieurs outils pour communiquer aussi bien en interne qu'en externe.

Il dispose : d'un site web, d'un Mailing liste permettant de joindre les étudiants ou l'ensemble du personnel (PER-PATS)

L'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

tableaux d'affichage répartis sur l'ensemble de l'établissement et système SMS.

Standard : Atteint.

5. Points forts

- L'ISS a capitalisé une expérience avérée dans la formation professionnelle de niveau Bac + 2 ans (Sage –femmes, Infirmiers d'Etat, BTS) couronnée par un taux de réussite dans les concours nationaux.
- L'Institut dispose d'un plan stratégique ambitieux 2016-2018 qui affiche clairement les options fondamentales et dont le financement est acquis.
- Les manuels de procédure sont disponibles.
- Les épreuves des évaluations sont bien sécurisées
- Les maquettes répondent aux exigences du système LMD.
- L'Institut va disposer d'un immeuble R4 en chantier au Point E à Dakar plus apte à accueillir les étudiants en formation.
- Locaux pédagogiques propres et équipements (tableaux, chaises, vidéoprojecteurs) pédagogiques satisfaisants
- Le cadre physique bien entretenu et dans un quartier accessible.
- Convention de partenariat avec plusieurs structures

6. Points faibles

- Des dispositions pour personnes à mobilité réduite ne sont pas prévues

- L'organigramme est à revoir pour une meilleure efficacité
- Les activités de recherche ne sont pas développées
- Une politique de recrutement de personnel permanent est à développer
- Absence de plan de carrière, de promotion pour les PER et PATS

7. Recommandations à l'Etablissement

- Réorganiser l'organigramme.
- Faire un effort de recrutement d'enseignants permanents et d'enseignants de rang magistral.
- Intégrer la recherche scientifique dans les stratégies de développement de l'école.
- Réaliser des aménagements et créer des services destinés aux personnes en situation d'handicap moteur.

8. Recommandation à l'ANAQ-SUP

- Accompagner les institutions privées à régler ce double ancrage institutionnel (Ministère de la santé et de l'action sociale et le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation).

9. Proposition d'avis

Avis favorable pour l'habilitation à délivrer des diplômes de licence et de master.

Annexe


Liste des personnes rencontrées


Direction


Enseignants

Etudiants

Personnel administratif, technique et de service

 INSTITUT SANTE SERVICES		FEUILLE DE PRESENCE Pour les E. volontaires ANAR-SUP et Equipe de Direction ISS		MEDINA RUE 45X 28-30/ DAKAR Le 22/12/172017	
N°	NOM PRENOM	FONCTION	MAIL	TELEPHONE	SIGNATURE
	Abdoulaye GAMB	Expert ANAR	abdoulaye.gamb@iss.sn	77646578	
	Abdoulaye CAMARA	Expert ANAR	layecamaras@yahoo.fr	77641304	
	Mamadou Moustapha	ITMAM Expert ANAR	moustapha.1512@gmail.com	776394332	
	Boukissa TIEBO	Président du Comité de Pilotage	thibarak@gmail.com	77-546865	
	M ^r KANE Moucha Oum	Chf. des départements de formation	kanebamba@yahoo.fr	776551234	
	M ^r Latyr Diouf	Responsable de la cellule de suivi	latyrdiouf1@gmail.com	77-3030280	
	M ^r Papa Stedieg Gueye	Responsable cycle de la santé publique	gmadiye@yahoofr	778157607	
	M ^r Ibrahim C. Sarr	Responsable C/AF	Sibrahwa@gmail.com	772649665	
	M ^r Abdoulaye	Responsable	iss@iss.sn	77641304	
	M ^r Bachama Koufy Son	Chf. de service Représentant Oum	Koko-Sow@iss.sn	776404278	

 INSTITUT SANTE SERVICES		FEUILLE DE PRESENCE <i>Revue des Evalueurs ANAP- Etudiants</i>		MEDINA RUE 45X 28 -30/ DAKAR Le <u>22/12</u>2017	
N°	NOM PRENOM	FONCTION	MAIL	TELEPHONE	SIGNATURE
4	XX Aïssatou Diouf	Etudiante L3 AB	aioufaisatou2000@gmail.com	77-486-72-20	<i>[Signature]</i>
	XX Ndoye aïwa Ndoye	Etudiante L2 SGO	ndoyeaiwa.ndoye@gmail.com	77485 05-07	<i>[Signature]</i>
	XX Mamadou Demé	Etudiant L3 S10	demekarim@gmail.com	775540645	<i>[Signature]</i>
	XX Papa Amadou SY	Etudiant L3 S1	papaamadou sy6@gmail.com	77 838 16 80	<i>[Signature]</i>

 INSTITUT SANTE SERVICES		FEUILLE DE PRESENCE <i>Revue des Evalueurs ANAP S-P - PATS</i>		MEDINA RUE 45X 28 -30/ DAKAR Le <u>22/12</u>2017	
N°	NOM PRENOM	FONCTION	MAIL	TELEPHONE	SIGNATURE
	XX Konaté Baba	Accueil-conseil	konatebaba@hotmail.com	77671202	<i>[Signature]</i> C05
	XX COLY Landing	Encadreur	landcoly@gmail.com	78 45786 69	<i>[Signature]</i> 2016
	XX Seynabou Sène	secrétaire assistant	seneseynabou93@gmail.com	77636 8052	<i>[Signature]</i>
	XX Traoua Ndoye	Encadreur	traoua.ndoye@gmail.com	774889536	<i>[Signature]</i> C05
	XX Fallou Diéte	Jardinier (plantation)	falloudiete@gmail.com	778480924	<i>[Signature]</i>



INSTITUT SANTE SERVICES

FEUILLE DE PRESENCE

Reu univ de Evaluateurs
XNP - Sup - PER

MEDINA RUE 45X 28 -30/ DAKAR

Le 22/12/17
2017

N°	NOM PRENOM	FONCTION	MAIL	TELEPHONE	SIGNATURE
	Mahé Mousa	Pharmacien	msmah@fssd.com	77-703-6443	
xx	BAGRE/ATHOU CARINE		athousidpawaline@gmail.com	77-308-1924	
xx	GAGLO A. DSIDOLI	Coordinateur ce de l'absence SGO	gagloa@fssd.com	77-536-9330	
	Singane Ba	Professeur (Pharm ^{ie})	Amganeba@fssd.com	765974267	